

S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

JE SUIS DÉBUTANT, EXTÉRIEUR AU CONSERVATOIRE ET JE RENTRE EN CE1 OU CE2 EN 2023/2024

Je m'inscris en Classe à Horaires Aménagés Instrument

[S'inscrire, se réinscrire : 10 au 22 mars 2023](#)



ÉTAPE 1

RÉUNION D'INFORMATION - FÉVRIER 2023

— Je suis convié par l'école élémentaire Alfred-Mézières pour une présentation du dispositif des Classes à Horaires Aménagés Instrument (CHA), au cours de laquelle seront données les informations relatives à l'organisation du cursus instrumental.

ÉTAPE 2

PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE - MARS 2023

— Je procède à ma pré-inscription en ligne entre le 10 et le 22 mars 2023 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus. À cette occasion, je formule obligatoirement 3 choix par ordre de préférence parmi les instruments proposés ci-dessous :

Instruments de l'orchestre / Département Cordes

Violon
Alto
Violoncelle
Contrebasse

Instruments de l'orchestre / Département Vents et Percussions

Flûte traversière
Hautbois

Basson
Clarinette
Trompette / Cornet
Cor
Trombone
Euphonium / Saxophone
Percussions
Tuba

Département Claviers et Instruments polyphoniques

Piano (*nécessité de disposer d'un piano acoustique - claviers électroniques proscrits*)
Orgue
Guitare
Harpe

Département Musique ancienne

Flûte à bec
Traverso
Cornet à bouquin
Viola de gambe
Clavecin

— Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma réinscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.

— Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma pré-inscription a été réceptionnée.

ÉTAPE 3

INSCRIPTION À L'ÉCOLE ALFRED-MÉZIÈRES - MARS 2023

— Je me procure le formulaire d'inscription de l'Éducation Nationale en filière CHAM auprès du Directeur de mon école actuelle ou du Directeur de l'école Alfred-Mézières en mars 2023.

— Je retourne ce formulaire complété auprès du Directeur de l'école Alfred-Mézières.

ÉTAPE 4

TEST D'APPÉTENCE - MAI 2023

— Je suis convoqué à un test individuel d'appétence organisé au sein de l'école élémentaire Alfred-Mézières le mardi 09 mai 2023 en présence de représentants du Conservatoire et de l'Inspection académique. Lors de ce test, il m'est demandé d'exécuter une chanson du répertoire populaire enfantin que j'aurai préalablement préparée, et de participer à quelques exercices rythmiques et vocaux sous la conduite d'un enseignant du Conservatoire.

ÉTAPE 5

COMMISSION D'AFFECTATION - MAI 2023

— Ma demande est examinée lors de la commission d'affectation présidée par l'Inspecteur adjoint d'académie en mai 2023.

— À l'issue de cette commission, je reçois un courrier de l'Inspection académique m'informant de mon affectation ou non en Classe à Horaires Aménagés.

ÉTAPE 6

CONFIRMATION D'INSCRIPTION - JUIN 2023

— Si je suis admis, je suis redevable des frais de dossier de 74 euros, payables en ligne via mon extranet iMuse ou auprès du Service des études.

— Si je ne suis pas admis, je ne suis redevable d'aucun frais. Mon inscription en CHA est annulée.

ÉTAPE 7

ATTRIBUTION DES COURS - FIN JUILLET 2023

— Si je suis admis, je recevrai un mail du Conservatoire fin juillet me communiquant mon identifiant iMuse me permettant de consulter mon emploi du temps : l'attribution de la discipline, effectuée en fonction des places disponibles, les jours et heures des cours ainsi que le nom de mes enseignants.

ÉTAPE 9

DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2023

— Les cours débuteront le 18 septembre 2023.

— Lors de ma venue au Conservatoire, je dois avoir obligatoirement sur moi mon emploi du temps afin d'être orienté vers mes salles de cours par les agents du Conservatoire.